

COVID-19

Point de situation

Au 20 avril, 4358 cas ont été confirmés en région Centre-Val de Loire. En Loir-et-Cher, on déplore 35 personnes décédées en établissement de santé hospitalier et 26 résidents décédés en médico-sociaux. Dans notre département, 78 personnes hospitalisées pour une pathologie associée au COVID-19 ont quitté l'hôpital.

Préparer l'avenir ensemble : Yves Rousset, préfet de Loir-et-Cher, a proposé aux élus du département de lui faire parvenir les points d'attention et les propositions qu'ils souhaitent faire remonter au Gouvernement afin de préparer le déconfinement progressif annoncé le 11 mai prochain.

Les documents reçus en préfecture feront l'objet d'une synthèse départementale adressée à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, ainsi qu'à Jean Castex, en charge des stratégies nationales pour le déconfinement.

Production de gels et solutions hydroalcooliques : Pour satisfaire les besoins prioritaires des personnels de santé, de nombreux établissements industriels (pharmacie, chimie, cosmétique, ...), relevant de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, ont sollicité l'accord de la DREAL Centre-Val de Loire (CVL) pour produire des gels et solutions hydroalcooliques.

Ces demandes ont fait l'objet d'un examen par l'inspection des installations classées de la DREAL (CVL) s'agissant de liquides inflammables. 22 entreprises ont ainsi reçu son accord pour les produire dans un cadre dérogatoire lié à la crise.

Afin de faciliter la mise en relation entre demandeurs et producteurs des gels et solutions hydroalcooliques, la DREAL CVL a proposé à ces établissements de fournir les noms de contacts.

L'information sur la démarche est en ligne sur le site de la DREAL : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/covid-19-une-vingtaine-d-industriels-de-la-region-a3623.html>

La plate-forme stopcovid19.fr a vocation à permettre la vente de gel dans des volumes industriels à destination de professionnels.

#jeveuxaider : Depuis fin mars, chacun a la possibilité de s'engager et de donner de son temps pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise.

Une nouvelle mission vient d'être ajoutée aux 4 autres :

- 1. *L'aide alimentaire et d'urgence*
- 2. *Garde exceptionnelle des enfants*
- 3. *Lien avec les personnes fragiles isolées*
- 4. *Solidarité de proximité*
- 5. **Soutien scolaire à distance**

Pour s'engager : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Numéros utiles :

Cellule d'information du public (préfecture)	Le numéro vert national pour s'informer sur le coronavirus est le : 0 800 130 000 .
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h	
02.54.81.56.65	